FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2026-2027

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur·es handicapé·es

Intitulé du poste (F/H) : maître de conférences associé des ENSA - MCFA Champ disciplinaire : STA-CIMA	Catégorie statutaire : A *Date de début du contrat/ 01/03/2027 (6 mois)*

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi(s) Type : **Enseignant·e-chercheur·e enseignant dans le supérieur –RCH03A**

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
83 rue Aristide Maillol - BP 10629 - 31006 Toulouse Cedex 01

I - Missions et activités principales

L'ENSA Toulouse recrute un maître de conférences associé dans le champ des Sciences et Techniques pour l'architecture STA CIMA, plus particulièrement de la Construction, Ingénierie. Le candidat participera activement à des enseignements des structures principalement dans le cycle licence en s'intégrant dans l'équipe enseignante STA. D'une part, il aura à s'inscrire dans une équipe pédagogique constituée. Ses actions avec les enseignants devront s'engager et se formaliser en étroites relations et coordination avec l'équipe existante. D'autre part, il aura pour mission de développer des cours magistraux et d'encadrer des travaux dirigés. Il sera nécessaire d'animer des workshops, d'évaluer les compétences des étudiants. Il est attendu que le candidat ait un goût pour l'apprentissage, la pédagogie et pour la transmission de la compétence constructive au service de l'architecture.

Ses missions seront les suivantes :

1 / UE Structures et principes constructifs S431

Il est demandé un investissement dans l'enseignement en construction ingénierie en licence.
Au second semestre, il s'agit de dispenser 6h de cours magistral et d'encadrer un groupe de TD (28h TD dont 8h en lien avec le projet réalisé en atelier S41) dans l'enseignement « structure et principes constructifs » en S432. Celui-ci porte sur le comportement d'une structure simple (principes de base de la Résistance des Matériaux), sur « les systèmes constructifs » en lien avec la matérialité.

2/ UE Conception S61

Intégré au sein de l'atelier de projet « structure de projet-projet de structure », cet enseignement aura la responsabilité de piloter un groupe de 5 binômes dans l'exploration théorique et pratique de chacune des typologies de structures développées. Ce pilotage se fait en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique dont le référent STA et le responsable de l'atelier.

4/ Organisation des journées d'enseignement :

UE S4 Structure : jour à préciser, TD de 4h

UE Conception S611 Projet construit : jour d'enseignement : le mercredi matin ou après midi

5/ Répartition des heures

	CM	**TD**	
S431	6	28	38
S611		42	42
S612			
			80

II – Obligations de service de l'enseignement :

80 heures équivalent TD pour 6 mois.

Pour respecter le calendrier du second semestre, une disponibilité à partir du 25 janvier peut être envisagée.

Au-delà des 80 heures de face à face pédagogique, l'enseignant recruté pourra, en tant que maître de conférences associé, être sollicité dans le cadre de ses obligations de service pour participer aux entretiens d'admission, à la journée portes ouvertes, à des jurys ou à des commissions.

Ce poste de MCFA est destiné à renforcer les enseignements de premières et deuxièmes années de licence ainsi que les enseignements de master au second semestre. Ce poste est ouvert pour l'année 2026-2027 sans préjuger de son maintien ultérieur.

III - Titre, diplômes et expériences souhaitées au regard du poste :

1 - Expériences et compétences souhaitées

Compétences pédagogiques :

- Participer au suivi des travaux d'étudiants
- Participer ou mettre en place des projets ou des dispositifs collectifs de formation (séances collectives de suivi des projets des étudiants, visites d'expositions ou de manifestations

culturelles, ateliers, etc.), pouvant se faire en coordination avec d'autres enseignements, afin
de favoriser la multiplicité des champs d'expérimentation et les apprentissages croisés, ajuster ses méthodes et les modalités pédagogiques en fonction des étudiants.
- Contribuer à l'évaluation et à l'orientation des étudiants
- Participer aux jurys d'examens.
- Assurer une veille du domaine enseigné
- Suivre l'actualité du domaine,
- Participer à des réseaux professionnels et être parfois amené à les animer.

Compétences professionnelles :
La double compétence à la fois opérationnelle et aussi scientifique dans un ou plusieurs domaines de la discipline Construction, Ingénierie vise :
- pour la compétence opérationnelle, une expérience riche et avérée en architecture-ingénierie
 est dûment attendue, qu'il s'agisse de missions liées à de la maîtrise d'œuvre et/ou de la
 maîtrise d'ouvrage publique et/ou privée, qu'il s'agisse d'expertises en mécanique des structures, en construction en lien avec les problématiques environnementales. Une expérience professionnelle en bureau d'études à l'interface entre les enjeux constructifs et les
 enjeux architecturaux pour être en mesure de construire un discours théorique sur la place de
 la dimension constructive dans la pratique du projet architectural et urbain.
- pour la compétence scientifique, un intérêt pour l'actualité de la recherche et une connaissance des réseaux scientifiques

2 - Diplômes et expérience professionnelle :
- Diplôme d'architecte et/ou diplôme d'ingénieur requis (double parcours architecte/ingénieur
souhaité).
- Doctorat en génie civil et/ou en architecture souhaité.
- Activité professionnelle de maîtrise d'œuvre souhaitée.
- Première expérience pédagogique souhaitée dans l'enseignement supérieur

IV - Présentation générale de l'école

L'ENSA Toulouse s'engage, dans ses pratiques pédagogiques à former des architectes dans une approche diversifiée à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel, en dialogue privilégié avec les acteurs du territoire.

Le cycle de licence développe une progressivité avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires à la fin visant une approche de la complexité. Les enseignements de licence constituent un programme pédagogique unique et commun aux étudiants. Des dominantes sont définies par semestre, permettant des apports approfondis.

En master les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au PFE, en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son contexte culturel et professionnel. Les travaux du Laboratoire de l'ENSA irriguent l'enseignement du master, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations.

A travers une politique partenariale soutenue, les étudiants, durant leur parcours, entretiennent des relations privilégiées avec leur environnement institutionnel, universitaire, professionnel et culturel, à toutes les échelles du territoire et bénéficient de nombreuses opportunités de mobilité internationale.
L'ENSA propose avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, et un master délocalisé à Hanoï.

V - Dossier de candidature :

- un CV faisant ressortir ses expériences pédagogiques et de recherche (2 pages)
- un dossier de références présentant sa pratique professionnelle et son expérience pédagogique (30 pages maximum) :
- Une note pédagogique (2 pages)
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie des diplômes

Date limite pour la remise du dossier : 22 novembre 2026

Le dossier de candidature est à adresser à

rh@toulouse.archi.fr

une audition est prévue pour les candidats retenus après examen du dossier.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.